



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE, FINANCIERE ET EXTRAORDINAIRE

Samedi 4 Septembre 2021
A 9h45 Cinéma Saint Louis de SAINT PALAIS

Nombre de clubs présents ou représentés :
83 clubs / 90 (92.20 %)

Nombre de votants :
82 clubs / 90 (91.10 %)

Nombre total de voix présentes et représentées :
343/ 373 (91.96 %)

Club présent sans droit de vote :
LESCAR FC [arrivée après clôture de l'émargement]

Clubs absents et non représentés :
ANGAIS FCFR – BAIONA FC – BOURNOS DOUMY GARLEDE ES – ORTHEZ EB – PAU CYRSEK AS –
REBENACQ FC – SENDETS US

Accueil / mots de bienvenue / intervention des personnalités

Le Président Matthieu Rabby ouvre la séance à 10h00 en remerciant les clubs de leur présence et les organisateurs conjoints de cette assemblée générale : la mairie et le club de St Palais Amikuze et le personnel du district.

Il annonce un ordre du jour relativement classique composé d'un rapport moral, d'une assemblée financière et de propositions de modifications de textes.

La présence d'intervenants représentant les collectivités territoriales, le comité olympique et les services de l'Etat permettra d'aborder la question du Pass sanitaire et du Pass'Sport.

Après avoir présenté la commune de Saint Palais et sa situation géographique au centre du département, Monsieur le Maire, Charles Massondo, exprime son plaisir d'être présent même si sa passion première est celle du milieu associatif coté « ballon ovale » à la différence de son adjoint aux sports davantage orienté « football ». Ce dernier, Bertrand Ayçaguer, confirme cela en langue basque en se rappelant toutes les très bonnes années qu'il a passées grâce à la pratique du football.

Enfin, Paxkal Prébendé, président de l'US Saint Palais Amikuze, exprime sa joie et sa fierté d'accueillir ses collègues de tout le district et invite d'ores et déjà tous les participants à un buffet déjeunatoire à l'issue de l'assemblée générale.

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte et passe la parole au Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

1 – Ouverture de l'Assemblée

La séance démarre donc par l'intervention de François Meyzenc. Celui-ci atteste la présence à l'émargement de 52 clubs représentant 82 clubs sur 90 convoqués, soit 343 voix. En conséquence :

- le quorum fixé à 124 voix (30 clubs) pour l'assemblée générale ordinaire et financière est atteint
- le quorum fixé à 187 voix pour l'assemblée générale extraordinaire est également largement atteint avec 91.10 % des clubs présents ou représentés détenant 343 voix.

Il est ensuite procédé à un vote test qui s'avère concluant. L'ordre du jour se poursuit avec l'homologation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

2 – Homologation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19 Septembre 2020

Les représentants des clubs sont appelés à homologuer le procès-verbal de l'assemblée générale financière et électorale du 19 Septembre 2020 à Bidache :

- **281 voix pour (87.81 %)**
- **39 voix contre (12.19 %)**

Adopté à la majorité.

3 – Présentation du rapport moral de la saison 2020/2021

Vient ensuite le rapport moral du Secrétaire Général réalisé et présenté sous forme de clip vidéo en complément du rapport moral adressé aux clubs par courriel avec la convocation, contenant les différentes informations relatives à la saison passée (statistiques des clubs et licenciés, vie des commissions, fonctionnement du district, événements majeurs).

En préambule de la présentation audiovisuelle, Michel Lacoue-Nègre revient sur le bon fonctionnement malgré les aléas de la situation : chômage partiel des salariés, personnel administratif en télétravail et précise que la secrétaire de direction, moins présente au bureau, assure pleinement ses tâches.

Tous les clubs ont été destinataires des boîtes mails de chaque commission à utiliser, avec rappel du fonctionnement.

Il revient sur un sujet qui lui tient à cœur : l'arbitrage. Les trois commissions en charge de l'arbitrage, se heurtent à un fort taux d'absentéisme lors de la formation. Huit programmes ont été mis en place durant le confinement ; beaucoup d'énergie dépensée pour très peu de participants. Il ajoute : « on

a la quantité, je déplore la qualité et je vous invite à un débat pour remettre la formation au centre de l'arbitrage ».

Cependant l'espoir naît avec l'ouverture d'un programme de formation arbitrage au Centre Nelson Paillou avec les autres sports collectifs et le concours du Comité Olympique.

Pour terminer, il remercie les salariés du district, les membres des commissions, les bénévoles de tous les clubs sans oublier le personnel du Centre Nelson Paillou.

- ⇒ Vidéo (7 mns 52) reprenant cinq domaines ayant couvert l'actualité de la saison à défaut de pouvoir revenir sur des résultats sportifs avec l'arrêt des compétitions fin octobre 2020 :
- Développement des pratiques diversifiées ;
 - L'essor des sections sportives ;
 - Les actions en faveur du sport adapté, des mineurs isolés et du foot en marchant ;
 - La formation en distanciel avec néanmoins l'appui de vidéos pour les mises en situation ;
 - Les animations autour des matches du Pau FC ;

Après une interruption de séance due au déclenchement inopiné et sans conséquence de l'alarme incendie du cinéma de Saint Palais, l'assemblée peut reprendre.

Les représentants des clubs sont appelés à adopter le rapport moral ainsi présenté :

- **290 voix pour (92.06 %)**
- **25 voix contre (7.94%)**

Adopté à la majorité.

4 - Assemblée financière

Le Président Matthieu Rabby ouvre l'assemblée générale financière avec un exposé des éléments contextuels particuliers sous forme de diaporama

Il passe alors la parole à Mathieu Servat, expert-comptable au Cabinet CFCA, en charge de la présentation des comptes et du bilan 2020/2021 dont la plaquette a été envoyée aux clubs avec la convocation.

Ensuite, Pauline Faltrauer, commissaire aux comptes, prend la parole et fait lecture de son rapport annuel sur l'exercice clos au 30 Juin 2021. Elle certifie que les comptes annuels du District sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat de l'association à la fin de l'exercice. Elle fait état des observations relatives à l'impact lié au COVID sur les comptes arrêtés (chômage partiel, remboursement des engagements, cotisations,... aux clubs).

Le Président remercie la comptable du district, le trésorier général et le cabinet comptable pour la clôture des comptes en pleine période estivale, laquelle permet la tenue de l'assemblée générale dès le début du mois de septembre avant la reprise des compétitions.

- ⇒ Plaquette financière (compte de résultat et bilan) en annexe

Aucune interrogation des participants n'étant formulée, les clubs sont invités à approuver l'exercice financier du District de la saison 2020/2021 :

- **276. voix pour (86.52 %)**
- **43 voix contre (13.48 %)**

Adopté à la majorité.

Le rapport financier de la saison 2020/2021 étant approuvé, les clubs sont invités à voter l'affectation du résultat de l'exercice (348 €) en report à nouveau :

- **298 voix pour (94.90 %)**
- **16 voix contre (5.10 %)**

Pauline Faltrauer, Commissaire aux Comptes, reprend la parole pour présenter la convention règlementée soumise à l'approbation de l'assemblée générale suite à la saison interrompue.

- Restitution exceptionnelle des engagements financiers en coupes et championnats, des cotisations et des sanctions de la saison 2020/2021, au profit des clubs :

- **320 voix pour (96.68 %)**
- **11 voix contre (3.32 %)**

Adoptée à la majorité.

Enfin, le Trésorier Général Patrick Cazaux présente le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022, lequel accompagnait la convocation à l'assemblée générale. Aucune question n'est posée.

Il remercie Carole pour son travail et son investissement et également le Président Matthieu Rabby pour sa confiance.

⇒ Budget prévisionnel en annexe

- **276 voix pour (88.18 %)**
- **37 voix contre (11.82 %)**

Adopté à la majorité.

Après une première mi-temps de finances et dans l'attente d'une seconde période constituée de textes règlementaires, la mi-temps va être consacrée à la remise des récompenses et à l'intervention des invités.

La parole est donnée à Olivier Vissières, Directeur « culture, sports et jeunesse » au Département 64 et également Directeur du Centre Départemental Nelson Paillou. Il s'excuse de ne pas avoir pu assister aux assemblées générales durant trois ans, très pris par de nouvelles obligations au sein de son foyer. Il est heureux de revenir au cinéma Saint-Louis de Saint-Palais où fut organisée la soirée des Paillou d'Or il y a deux ans. Il fait une rapide présentation du Centre Nelson Paillou qu'il dirige épaulé par un personnel attentif et efficace. Concernant le football et le district, il confirme que dynamisme et enthousiasme sont quotidiennement les mots d'ordre avec des propositions d'améliorations et des innovations très régulières. Il assure enfin que le Centre reste à la disposition de ses usagers et assume sa disponibilité dès que nécessaire.

Avant de quitter la séance, il procède ensuite à la remise des labels seniors.

5 – Remise des Labels Seniors

Encouragements délivrés par la LFNA pour la saison 2021/2022 :

- BILLERE ASL

Label Seniors « Espoir » saisons 2021 à 2024 :

- FAMEB
- LUY DE BEARN
- KAMBOKO IZARRA
- HIRIBURUKO AINHARA
- USTARITZ LABOURDINS
- ARDANAVY

Label Seniors « Excellence » saisons 2021 à 2024 :

- POEY DE LESCAR
- AVIRON BAYONNAIS
- ESMAN

Label Seniors « Elite » saisons 2021 à 2024 :

- PAU FC

Les clubs présents reçoivent en direct les dotations en équipements récompensant l'obtention de ce label délivré par la Ligue régionale.

6 – Remise des récompenses individuelles

Avant qu'il remette les récompenses individuelles, la parole est donnée à Monsieur Bernard Dupont, Conseiller Départemental et Président du Centre Départemental Nelson Paillou.

Il salue la présence des présidents des associations, du CDOS et des représentants des collectivités. Il se dit toujours étonné et surtout ravi de la fluidité opérationnelle des votes électroniques avec une présentation ludique et vivante, la communication reste une force pour le district en plus des nombreuses actions initiées sur l'ensemble du territoire. Le district de football est un comité départemental très actif, dynamique, toujours à la recherche de proximité et d'efficacité.

Il insiste ensuite sur les leitmotivs du département en matière de sport :

- Les sections sportives, où le football brille en nombre, en qualité et en développement ;
- Le sport santé
- Le Prytanée et l'accueil des jeunes éléments prometteurs en différentes disciplines

Il regrette le manque d'infrastructures suffisantes pour mieux accueillir tous les nombreux licenciés du football, sport numéro un et de loin du département. Certes, le conseil départemental peut apporter son soutien à différents projets de création et de rénovation mais il appartient aux seules mairies et/ou communautés de communes d'être à l'origine de ces projets pour une discipline qui se maintient à des niveaux de pratiquants élevés malgré l'érosion due aux contraintes sanitaires des derniers mois.

En plus des feux qui sont plutôt au vert au niveau du district, Bernard Dupont se réjouit du maintien en Ligue 2 du Pau FC et de l'attractivité générée par le nouveau stade « Nouste Camp » et un début de saison très intéressant. Les animations proposées aux jeunes des clubs du département concourent à profiter au plus grand nombre et à favoriser l'affluence sur les rencontres à domicile.

La Coupe du Monde arrive, puis les Jeux Olympiques en point d'orgue en 2024, soit l'espoir pour développer la pratique du sport sachant qu'un français sur deux ne bouge pas avec les conséquences en matière de santé publique, y compris chez les jeunes.

Enfin il félicite les uns et les autres pour l'excellent travail réalisé.

Monsieur Bernard Dupont remet ainsi les médailles :

Argent :

- David Dupont (ASL Billère)
- Patrick Joos (Rivehaute)
- Pierre Pénalta (Bayonne Croisés)
- Robert Péré-Escamps (Pau FC)

Vermeil :

- Marc Pardeilhan
- Pierre Méliande Coussirat (US Castétis Gouze)
- Jean Marc Morel (FC Lescar)

Or :

- Jacques Cros (Boucau Elan)
- Julio Ramil Otero (FC Oloron Béarn)

Médaille fédérale (FFF)

Argent

- Philippe Gentilhomme (Pau FC)

7. Parole au Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

M. François Meyzenc présente le travail d'interface entre les Comités départementaux, les Services de l'Etat et le CDOS 64 avec un travail quotidien de partage d'informations et de concertation. En particulier la campagne médiatique aux fins de mettre le sport au centre des clubs (plaisir partagé, convivialité...) : « *c'est bon de faire du sport dans un club ; il faut recréer une dynamique autour du sport* ».

Il rappelle l'existence du Pass Sport qui s'adresse aux familles « modestes » avec une remise de 50 euros sur une licence. Les clubs vont recevoir toutes les informations utiles mais il ne faut pas hésiter à contacter le secrétariat du CDOS où Stéphanie et Florence pourront fournir les renseignements.

Il évoque la Carte passerelle (« mon club près de chez moi ») pour un enfant licencié UNSS qui souhaite rejoindre un club avec trois séances gratuites.

En conclusion, il souhaite à tous une belle saison sportive avec plein d'émotion.

8. Remise challenge PEF

- Luy de Béarn qui remporte même challenge régional et partira à Clairefontaine
- Vaillante Gelosienne
- Nay Vath Vielha

9 - Propositions de modification de textes

L'assemblée générale doit ensuite se prononcer sur les propositions de modification de textes.

La parole est donnée à Morgan Mary, apprenti au District après son Service Civique. Au moment d'en terminer avec son CDD, il intervient pour présenter tous les documents qu'il a préparés avec le concours des salariés et des commissions en charges des statuts, des règlements et des compétitions, sous la houlette du secrétariat général.

Les statuts, textes et règlements soumis au vote ont été envoyés aux clubs avec la convocation ainsi que le récapitulatif des principales modifications sachant que la majorité demeure liée à la mise en conformité avec les règlements fédéraux voire régionaux.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire : propositions de modifications des statuts du district.

A. Statuts du District

- **250 voix pour (77.40 %)**
- **73 voix contre (22.60 %)**

Adoptés à la majorité.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire et reprise de l'assemblée générale ordinaire.

B. Règlement Intérieur

- **240 voix pour (75.24 %)**
- **79 voix pour (24.76 %)**

Adopté à la majorité.

C. Règlements Généraux

- **260 voix pour (81 %)**
- **61 voix pour (19 %)**

D. Règlement Compétitions Adultes

Les clubs sont appelés à se prononcer sur le nombre d'accessions et de rétrogradations en fin de saison 2021/2022, soit la nouvelle formule proposée, soit le statu quo.

- **170 voix pour la nouvelle formule (51.36 %)**
- **161 voix pour le statu quo (48.64 %)**

E. Règlement Tarifaire

Pour information donnée aux clubs, le règlement tarifaire a été validé par le Comité de Direction et transmis aux clubs avec la convocation.

9 - Parole à Céline Eygun

La conseillère animation sportive en charge du foot, référente COVID du SDJES64 (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) rappelle les différentes aides de l'Etat durant la crise sanitaire et la complémentarité d'actions avec le CDOS et le District.

Elle rappelle qu'elle-même et sa collègue Chrystelle sont à la disposition des clubs pour répondre à tout type de questions à commencer par celles liées à l'application du Pass sanitaire sur les rencontres sportives et dans les enceintes recevant du public.

Céline Eygun revient plus particulièrement sur certains dispositifs étatiques d'accompagnement des clubs : la professionnalisation, l'aide financière à l'emploi sportif, l'aide à l'apprentissage, la contribution des services civiques. Deux actions spécifiques sont également menées par l'Etat : pratique sportive partagée (accueil handicap) et ensemble pour un sport sans violence.

En conclusion, un large débat avec questions et réponses s'exerce entre les présidents de clubs et la représentante de l'Etat. Entre clarification de certaines incompréhensions, mécontentement et affirmation des difficultés créées par l'introduction du Pass sanitaire, différents points sont abordés. En ressort le souhait généralisé que ces protocoles d'organisations soient assouplis dès que possible avec un taux de vaccination de plus en plus convaincant. La question de la vaccination des 12-17 ans et l'application du Pass sanitaire dans ces catégories de jeunes cristallise la plupart des critiques avec les discordances de contraintes entre le milieu scolaire et le milieu associatif sportif.

10 – Clôture de l'Assemblée Générale

Après une salve de remerciements à toutes les personnes ayant concouru à la réussite de cette assemblée générale, le Président du District invite les clubs à déposer leur boîtier électronique à la sortie et à venir récupérer une dotation supplémentaire de 10 ballons par club présent dans la salle.

L'assemblée générale est suivie d'un apéritif / buffet déjeunatoire préparé par le club de Saint Palais et offert par le District.

Plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 12h30.

Le Président,

M. RABBY

Le Secrétaire Général,

M. LACOUÉ-NEGRE